



# PROJET D'ORDRE DU JOUR

Réunion extraordinaire

Lundi 22 avril 2024, de 19 h 30 à 19 h 45

Strasbourg

Salle: DE MADARIAGA (S1)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications de la présidence
3. Approbation de procès-verbaux de réunions
  - 28 novembre 2023
  - 20 mars 2024

PV – PE759.648v01-00

PV – PE760.883v01-00

\* \* \*

\*\*\* *Heure des votes* \*\*\*

4. Accord entre le Parlement européen, le Conseil, la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes européenne, le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions établissant un organisme interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs mentionnés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne  
AFCO/9/15088

2024/2008(ACI)

N9-0008/2024 – C9-0127/2024

Rapporteur:

Daniel Freund (Verts/ALE)

AM – PE761.014v01-00

Fond:

AFCO

- Adoption du projet de rapport

\*\*\* *Fin des votes* \*\*\*

\* \* \*

## 5. Questions diverses